

## L'AVOCAT LOUIS MOQUIN (1)

Voici un homme qui n'a rien laissé derrière lui, pas une ligne, pas un mot, et pourtant il a joui parmi ses contemporains de la plus grande réputation, et la postérité confiante a ratifié ce jugement. Louis Moquin passe pour avoir été un des avocats les plus brillants de son temps et l'on parle encore de lui au barreau dans les termes les plus élogieux.

A part quelques pages émues que M. de Gaspé consacre à Moquin dans ses *Mémoires*, une courte note de Bibaud dans son *Panthéon* et une biographie de M. P.-J. Jolicœur dans les *Sovrées canadiennes* de 1865, il ne nous reste rien de ce célèbre Canadien. Quelqu'un devrait bien entreprendre d'étudier sa carrière et d'écrire sa vie.

Nous voulons aujourd'hui apporter une pierre au monument que l'on ne manquera pas sans doute d'élever plus tard à la mémoire de ce fils de Thémis si distingué.

Louis Moquin est né à Montréal, le 23 octobre 1786, du mariage de Louis-Amable Moquin et de Marie-Josette Dunière. On possède très peu de renseignements sur sa famille, si ce n'est que son père était négociant à Montréal et qu'il ne fut pas heureux en affaires. Du moins c'est ce que nous porte à croire l'avis que nous lisons dans la *Gazette de Québec* du 27 mai 1779 :

“ Les créanciers de Louis Moquin sont avertis par le présent, qu'en s'adressant à Jacob Jordan, écuyer, (l'un des syndics des biens du dit Louis Moquin), mardi premier jour de juin prochain, ils recevront leurs premiers dividendes sur les dits biens.

Montréal, le 13 mai 1779.

JAMES WALKER

pour moi-même et les autres syndics.

Moquin fut élevé par un de ses oncles, marchand à Varennes, qui le plaça à l'âge de treize ans au séminaire de Québec, où il étonna pas son intelligence. Il fit son cours d'études en cinq ans, “mais, dit Bibaud, malgré qu'il

(1) I, X, 93.